

GROUPEMENT DES DIRECTEURS REGIONAUX DU MEDDTL

Orléans, le 11 juillet 2011

À

M. Dominique Deviers, directeur-adjoint
DREAL Haute Normandie
M. Francis Charpentier, directeur-adjoint
DREAL Languedoc Roussillon
M. Laurent Neyer, directeur-adjoint
DREAL PACA
M. Jean-Pierre Thibault,
directeur-adjoint DREAL Aquitaine
M. Thierry Gallbert, directeur-adjoint
DREAL Midi-Pyrénées

Les avis de l'autorité environnementale sur les projets ont presque deux ans. Le séminaire des DREAL des 3 et 4 mars 2011 a été l'occasion d'aborder différents aspects de cette mission, tant sur la stratégie de réponse (l'avis tacite comme moyen de régulation) que sur la mobilisation de la connaissance, des compétences internes et externes, les stratégies rédactionnelles entre exhaustivité et lisibilité, la gestion des avis les plus critiques vis-à-vis des préfets.

Les solutions mises en œuvre sont très diverses, le nombre d'unités d'œuvre variable. Pour autant, l'exercice de production de l'avis de l'autorité environnementale est apparu comme un puissant facteur de mobilisation transverse de nos équipes, en même temps qu'il faisait évoluer la démarche des maîtres d'ouvrage quant à la qualité de leurs études d'impacts.

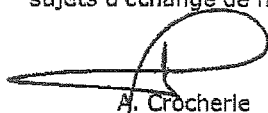
Un réseau de chargés d'évaluation s'est constitué et s'investit fortement sur le sujet avec le CGDD. Le versant « politique » est toutefois moins abordé. Il paraît souhaitable que le groupement des DREAL, sans pousser à l'uniformité des pratiques, essaie de poser des principes collectifs sur ce thème, et identifier d'éventuelles évolutions souhaitables. Vous les associerez à votre travail.

Votre réflexion portera sur les points évoqués plus haut, en essayant d'établir un panorama d'ensemble, de dégager les initiatives les plus fructueuses, et de faire toute proposition d'amélioration ou de simplification.

Nous vous demandons également d'examiner l'articulation de la politique régionale avec la politique de l'autorité environnementale nationale en liaison étroite avec M. Badré, que nous informons par ailleurs de notre attente.

Nous souhaitons que vous fassiez également un état des lieux et des propositions sur les pratiques de cadrage préalable sur les projets.

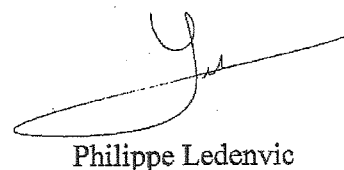
Il est vivement souhaité que ce travail puisse être achevé pour février 2012, et puisse être l'un des sujets d'échange de notre séminaire 2012.



A. Crocherie



N. Forray



Philippe Ledenvic

Copie pour information à :

- Mme la commissaire générale au développement durable
- M. Le secrétaire général
- M. Badré, Autorité environnementale s/c de M. Le vice-président du CGEDD

DREAL Centre – 5, Avenue Buffon – BP 6407 – 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. 02..36.17.41.41